

LEXIFRANCE

LA S.A.R.L. : DE SA CONCEPTION A SON OPTIMISATION

La SARL est née en 1925... en même temps que le Charleston. C'est en effet la loi du 7 mars 1925 qui a introduit en France le modèle allemand datant de 1892.

De forme hybride, elle participe à la fois de la nature des sociétés de personnes et de celle des sociétés de capitaux. Bien pensée, la SARL peut constituer un outil idéal pour l'exploitation des petites et moyennes entreprises.

Très fréquemment utilisée pour y accueillir des activités commerciales, force est de constater que,

paradoxalement, la SARL recèle de nombreuses ressources sous-exploitées voire ignorées.

Seule une vision pluridisciplinaire permet d'aboutir à une maîtrise parfaite de cette structure sociétaire pour en tirer le meilleur avantage. L'organisation juridique, fiscale, sociale et financière doit être à cet égard cohérente, adaptée et évolutive.

C'est la raison pour laquelle cette formation a pour ambition de révéler, de manière claire et concrète, toutes les ressources de la SARL pour porter une vision moderne sur cette forme sociétaire.

Au travers d'une approche pluridisciplinaire, ce stage a pour objectifs :

- d'enseigner les règles de constitution et de fonctionnement des SARL,
- de mettre en lumière tout le potentiel de cette société,
- de révéler toutes les articulations entre les différentes disciplines,
- de permettre la réalisation d'un conseil approprié.

- **De la conception à la naissance de la SARL**

Les conditions de fond : objet, associés, capital, apports, etc.

Les conditions de forme : le consentement, les statuts, l'immatriculation, etc.

Dans quelles situations utiliser la SARL ?

- **Les acteurs et leurs relations, des scénarios gagnants**

Le gérant : son statut, ses pouvoirs et ses devoirs

Les associés : leurs droits politiques, financiers et patrimoniaux

Les conventions conclues entre la société et un gérant ou un associé

Les techniques juridiques de gestion des conflits entre associés

- **Les aspects fiscaux et sociaux, des combinaisons revisitées**

Pour la société : IR ou IS ?

Pour les associés : non exploitants, salariés ou non salariés ?

Pour les gérants : minoritaires, majoritaires ?

L'optimisation de la rémunération du dirigeant

- **Les dysfonctionnements**

Les comptes courants d'associés débiteurs

Les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Les rémunérations excessives

- **Les mutations futures**

Les cessions de parts sociales : procédure d'agrément et actes

Les variations du capital : augmentations et réductions

Les transformations : méthode et mesure des conséquences

La dissolution : procédé et approche du coût